



Le juriste vient d'être désigné à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu ce dimanche 25 novembre

Maître Tchakoute Patie Charles est donc le nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats du Cameroun, Me Jackson Ngnie Kamga s'est désisté à la dernière minute de la compétition. Rappelons que le mandat du Bâtonnier est de 2 ans renouvelable une seule fois.

Inscrit au Grand Tableau des avocats au Barreau du Cameroun le 16 janvier 1992, Me Charles Tchakoute Patie est un éminent avocat spécialisé dans le contentieux des affaires.

Actuellement membre du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau du Cameroun, l'organe délibérant et disciplinaire du Barreau ; il est aussi Arbitre à Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'OHADA et Arbitre au Centre permanent d'Arbitrage et de Médiation (CPAM) du Centre africain pour le Droit et le Développement (CADEV), une organisation associative d'envergure panafricaine spécialisée dans le plaidoyer pour la prise en compte du droit comme instrument de développement économique et social des Etats.

Ancien représentant du Bâtonnier dans la Région du Littoral sous le Bâtonnat Francis Sama, ancien Secrétaire Adjoint de l'Ordre sous le Bâtonnat Charles Tchoungang, ancien avocat au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), ancien avocat à la Cour pénal

internationale (CPI)
